

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Formation pratique 1 2017-2018

<p><b>Code</b> T.TS.SO352.FP1TP.F.22</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps  <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	--

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

**Langue**  
 allemand  anglais  
 français

Promotion PT 2021

Semestre 3

**Module de 27 crédits ECTS englobant deux parties :**

- la partie "terrain" réalisée dans un lieu de formation pratique qui équivaut à 24 crédits ECTS
- la partie "intégration" incluant les jours de retour à l'école et la supervision qui équivaut à 3 crédits ECTS

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

Avoir suivi les modules fondamentaux des semestres 1 et 2 et avoir réalisé le bilan de compétences dans le cadre du F1.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Les étudiant-e-s au terme de leur première formation pratique (FP1) développent l'ensemble des 8 compétences du Plan d'études cadre (PEC 20). Pour chaque compétence, un niveau d'exigences relatif à la formation pratique spécifique est attendu (cf. matrice des compétences pour la formation pratique).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

- **Exigence FP1** : Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

- **Exigence FP1** : Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

- **Exigence FP1** : Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

- **Exigence FP1** : Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

- **Exigence FP1** : Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

- **Exigence FP1** : Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein l'institution ou service.

7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

- **Exigence FP1** : S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s ; identifier l'ensemble des acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.

8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

- **Exigence FP1** : Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation ; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser

Objectifs généraux d'apprentissage ...

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu : partie "terrain" :

En co-construction et avec le soutien méthodologique de la-du PF puis avec la-le répondant-e de formation pratique (RFP), un programme d'apprentissage sera élaboré sous la forme d'un Dossier de Contrat Pédagogique Tripartite 2<sup>ème</sup> partie (DCPT 2<sup>ème</sup> partie). Ce programme est travaillé dans une logique d'alternance intégrative et doit permettre la mise en œuvre des compétences du référentiel Bachelor PEC20.

La-le PF accompagne, soutient, confronte régulièrement l'étudiant-e et évalue en continu ses compétences. Si le programme d'apprentissage défini dans la 2e partie du DCPT devait être modifié notablement, les trois partenaires doivent donner leur accord.

L'étudiant sera donc amené à :

- S'impliquer dans son activité professionnelle et mettre en œuvre le projet de formation élaboré dans le cadre du DCPT2.
- Confronter ses positionnements professionnels et personnels en questionnant le sens de l'action

### Formes d'enseignement : partie "terrain" :

- Encadrement pédagogique par un Praticien Formateur ou une Praticienne Formatrice (PF)
- Encadrement pédagogique par un-e Répondant-e de Formation Pratique (RPF)

### Contenu : partie "intégration" :

- Préparation et apports à l'analyse de pratiques professionnelles
- Analyse de pratiques professionnelles

### Formes d'enseignement : partie "intégration" :

- Cours en plenum
- Groupes d'analyse de pratiques
- Séances de supervision pédagogique en individuel (en FP1 et/ou en FP2)
- Travail individuel et/ou de groupe

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Evaluation : écrite et orale

**Modalités d'évaluation et de validation : partie "terrain" (cf " Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social")**

- Une durée effective de 680 heures réalisée dans le lieu de formation pratique (répartie en principe sur un maximum de 22 semaines)
- Négociation, validation et signatures du Dossier Contrat Pédagogique Tripartite 2<sup>ème</sup> partie
- Rapport écrit de l'étudiant-e (autoévaluation)
- Rapport écrit du praticien formateur ou de la praticienne formatrice
- Retour oral et/ou écrit de la-du répondant ou de la répondante de formation pratique
- Séance tripartite de bilan d'évaluation conjointe sur la base notamment du portfolio d'apprentissage et des différents apports susmentionnés
- Co-évaluation sommative et rédaction d'un protocole d'évaluation (DCPT3) par le praticien formateur ou de la praticienne formatrice et du répondant ou de la répondante de formation pratique.

La partie formation "terrain" est validée selon les modalités d'attribution des crédits ECTS (notation de A à F).

**Modalités d'évaluation et de validation : partie "intégration"**

- Participation active aux différentes séquences de formation
- Présentation et analyse de situations issues de la pratique professionnelle
- Réalisation et validation de la « table ronde évaluative » en principe avant la séance tripartite de bilan d'évaluation conjointe
- Réalisation du processus de supervision pédagogique (20 heures lors de la FP1 et/ou FP2), attestée au plus tard au terme de la FP2.
- Respect des délais de réalisation des différents documents et exigences relatives à la FP1

L'ensemble des exigences ci-dessus doivent être réalisées pour obtenir la validation (acquis/non acquis) de la partie intégration. Si une ou plusieurs exigences ne sont pas réalisées, un travail de compensation peut être demandé. La validation de la partie intégration doit être obtenue avant la fin du semestre au cours duquel se déroule la partie "terrain". Les cas particuliers sont réservés (prolongement de FP, etc.).

**La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS correspondants à la période de formation pratique. La note acquise pour la partie de formation « terrain » sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social adopté le 15 juillet 2014 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020)).**

**En cas d'interruption de la partie "terrain", une rencontre tripartite est organisée en présence des partenaires du dispositif FP. La partie "intégration" ne sera pas acquise et la note de « F » sera prononcée pour l'ensemble du Module FP1. Les cas particuliers sont réservés (attestation médicale courant jusqu'à la fin de la période, absence ou carence reconnue au niveau du dispositif institutionnel de formation).**

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### Répétition du module

- L'étudiant-e qui est en situation de répétition de sa FP1 doit répéter le Module FP1 dans son entier (partie "terrain" et partie "intégration"), y compris un bilan de compétences actualisé.
- La répétition du module (partie intégration et partie terrain) se fera lors de la période de formation pratique 1 à plein temps suivante.

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 8 Remarques

Aucune

## 9 Bibliographie

Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Version du 10 décembre 2020

Matrice des compétences pour la formation pratique du BATS

Annexe 1 aux Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC 2020

Document-cadre sur la Supervision pédagogique du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Annexe 3 aux Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC 2020

(Donnay, J., & Charlier, E. (2008). *Apprendre par l'analyse de pratiques. Initiation au compagnonnage réflexif*. Namur, Belgique : Presses universitaires de Namur.)

(Kolb, D.A. (1984). *Experiential Learning, Experience as the source of learning and development*. Eaglewood Cliffs, Prentice Hall.)

Perrenoud, P. (2001, janvier). Mettre la pratique réflexive au centre du projet de formation. *Cahier Pédagogique* 390. Récupéré de [http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_2001/2001\\_02.html](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_02.html).

## 10 Enseignant-e-s

### Responsable de module \*

Shelton Mikael

### Responsables de la Coordination de la Formation Pratique :

Blanc Claude, Tschachtli Nelly

### Descriptif validé le \*

Le 1er septembre 2022

### Descriptif validé par \*

Etienne Jay  
Responsable de filière